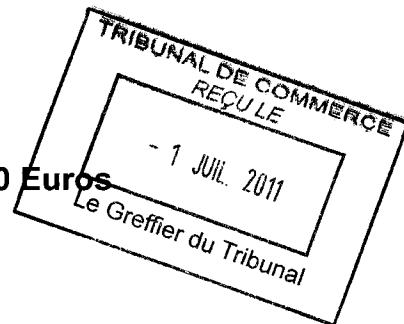


2R Maintenance
Société par actions simplifiée au capital de 45.000 Euros

Siège social : 10, rue de la Vigneraie

51500 – Sillery

512 000 993 – RCS REIMS



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 1^{er} DECEMBRE 2010

L'an deux mil dix,
Le premier décembre,
A dix heures,

Les associés de la société **2R Maintenance**, Société par Actions Simplifiée au capital de 45.000 Euros divisé en 4.500 actions de 10 Euros chacune, ayant son siège social sis 10, rue de la Vigneraie - 51500 Sillery, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 512 000 993 – RCS REIMS, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire audit siège, sur convocation faite par son Président par lettres remises en mains propres à chaque associé en date du 15 novembre 2010.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque associé présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par **Madame Cathy RAMA**, en sa qualité de Président de la société.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 4.500 actions sur les 4.500 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la copie des lettres de convocation des associés,
- la feuille de présence, les pouvoirs des associés représentés, et la liste des associés,
- le rapport établi par le Président,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

AS CR

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination de Commissaires aux comptes,
- Pouvoirs à donner.

Le Président donne ensuite lecture du rapport du Président et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, conformément aux dispositions des articles L 233-16-II et L 233-16-III du Code de commerce, nomme :

- en qualité de Commissaire aux comptes titulaire :

- **Madame Laure France TIMAR-SCHUBERT**
Commissaire aux comptes inscrit à la compagnie régionale de Paris,
née le 5 septembre 1956 à Neuilly sur Seine (92200)
de nationalité française
domiciliée : 12, rue Victor Massé – PARIS (75009)

- en qualité de Commissaire aux comptes suppléant :

- **Monsieur Pascal FLEURY**
Commissaire aux comptes inscrit à la compagnie régionale de Paris,
né le 30 juillet 1951 à Troyes (10 000)
de nationalité française
domicilié : 12 rue Bouchut – PARIS (75015)

pour une durée de six exercices qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Chacun des Commissaires aux comptes ainsi nommé a fait savoir qu'il acceptait les fonctions qui lui sont confiées et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

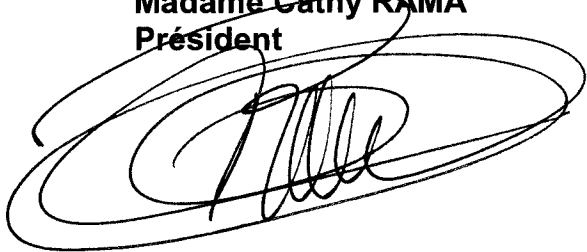
L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et les associés présents.

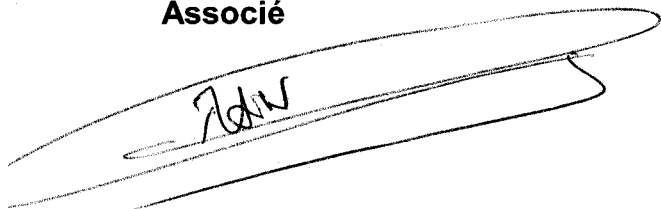
Madame Cathy RAMA
Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

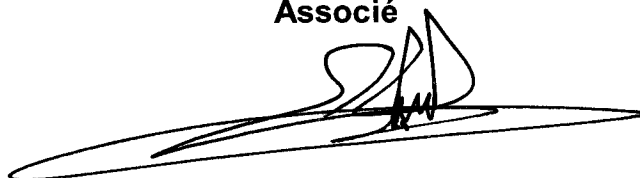
Monsieur Jean-Pierre RAIN
Associé

A handwritten signature in black ink, featuring a series of horizontal strokes and a few loops.

Monsieur Georges RAIN
Associé

A handwritten signature in black ink, appearing as a series of connected loops and a long horizontal stroke.

Monsieur Aydin SARI
Associé

A handwritten signature in black ink, with a prominent loop and a long horizontal stroke.

Société Groupe S2R
Associée
Représentée par sa gérante
Madame Cathy RAMA

A large, stylized handwritten signature in black ink, similar to the one of Madame Cathy RAMA as President.